

MARDI 19 MAI 2020

Réouverture de Zoodyssée, le parc animalier des Deux-Sèvres, mercredi 20 mai

Visite guidée ce mardi 19 mai à Zoodyssée avec Gilbert Favreau, président du Conseil départemental des Deux-Sèvres et Emmanuel Aubry, préfet des Deux-Sèvres en cette veille de réouverture du parc animalier. Selon l'arrêté préfectoral signé vendredi 15 mai, l'ouverture au public est autorisée " puisque toutes les conditions garantissant le respect des mesures d'hygiène et de distanciation sociale visant à ralentir la propagation de l'épidémie de covid-19 ont été respectées et mises en œuvre ".

Une satisfaction pour le Département des Deux-Sèvres à pied d'oeuvre ces dernières semaines pour garantir des conditions optimales de sécurité aux visiteurs. "Notre département, naturellement vert, est avant tout un Département volontairement responsable! Toutes les adaptations décidées ont pour objectif de respecter une distanciation physique protégeant les publics et les agents tout en continuant à offrir la meilleure offre possible en cette période particulière. Zoodyssée promet un bon bol d'air aux Deux-Sévriens et pour l'heure, à tous les chanceux situés au maximum à 100 km du parc ", souligne Gilbert Favreau.

Parenthèse verte sans oublier les gestes barrières

Dés mercredi 20 mai, Zoodysssée accueillera à nouveau les visiteurs après avoir mis en place un protocole sanitaire strict :

- les lieux de passages (accueil, boutique...) et les sanitaires sont désinfectés en continu ;
- le circuit de visite est aménagé pour une circulation à sens unique et garantir une distanciation physique entre les visiteurs ;
- les équipes de Zoodyssée circulent sur le parc afin de veiller au respect des consignes sanitaires et sont à votre disposition pour toute demande.

A ces mesures, doit être ajouté le civisme de chacun : respect des gestes barrières, port du masque vivement conseillé, lavage régulier des mains dans les sanitaires ou avec de la solution hydroalcoolique disponible en plusieurs points du parc, respect des marquages au sol rappelant les distances physiques, paiement par carte bancaire (la borne et le terminal de paiement électronique seront désinfectés après chaque passage). Il est également conseillé de télécharger ou d'imprimer le plan du parc avant de s'y rendre. En raison des consignes sanitaires, les plans papier ne sont plus distribués à l'accueil.

800 animaux et 34 hectares de verdure

A Zoodyssée, durant le confinement, les familles se sont agrandies et les espèces végétales étoffées. Plusieurs naissances ont eu lieu : 2 bébés bisons, 4 cigogneaux, 4 mouflons de Corse, 2 chèvres poitevine, 1 auroch (photo) et plusieurs pontes et couvaisons à l'Odyssée des campagnes (outardes, perdrix...) Des naissances de faons de cerfs, chevreuils, daims sont imminentes. De nouveaux pensionnaires ont également intégré le parc juste avant le confinement : 4 rennes originaires du Parc de Sainte-Croix (Moselle) et des grottes de Han (Belgique). De tous jeunes individus qui vont fêter leur premier anniversaire au parc en juin prochain.

Enfin, pour la sécurité de tous, afin de garantir la fluidité de la visite et d'éviter les regroupements de visiteurs en un même espace, les balades en calèche et animations sont suspendues jusqu'à nouvel ordre. De même, les aires de jeux ne sont pas accessibles et le restaurant reste fermé.

"Les diverses animations reprendront au gré de l'évolution du contexte sanitaire. Pour l'instant, Zoodyssée, ses 34 hectares et ses 800 animaux constituera, à l'issue de cette période de confinement, un retour à la vie nature et de plein air pour les visiteurs à l'ombre de la forêt de Chizé!", conclut Séverine Vachon, vice-présidente du Conseil départementale en charge de l'environnement et de Zoodyssée.

http://www.zoodyssee.fr/



Direction du Cabinet et de la Communication Tél : 05 49 06 63 48 / Port : 06 63 21 57 51

